



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FICHE DE POSTE

## Référent RH de proximité

### Rectorat

#### Secrétariat Général

Direction des Ressources  
Humaines

Référence  
ET/bw

Dossier suivi par  
Emmanuelle THOMAS

Téléphone  
03 81 65 73 60

Mél.  
ce.drh

@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

**Intitulé recruteur :** Ministère de l'Éducation Nationale

**Organisme de rattachement :** Académie de Besançon

**Localisation :** Réseau Besançon - Pergaud

**Date de disponibilité :** 2 septembre 2019

**Catégorie :** A

**Profil du candidat :** Personnel d'encadrement pédagogique, personnel enseignant et d'éducation, attaché

**Statut du poste :** Titulaire

**Domaine fonctionnel :** Ressources Humaines

**Intitulé :** Référent RH de proximité

**Quotité de travail :** 100%

### Descriptif du poste :

Placé sous l'autorité hiérarchique du secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines de l'académie, le référent RH de proximité pour le réseau Besançon - Pergaud exercera ses fonctions au lycée Louis Pergaud à Besançon.

Il (elle) est susceptible d'effectuer des déplacements dans le réseau, Besançon - Pergaud qui comprend 1706 personnels répartis comme suit : 31 personnels d'encadrement, 156 personnels ATSS, 535 personnels enseignant 2<sup>nd</sup> degré, d'éducation et PsyEn, 505 personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré, 479 AED/AESH.

### Missions :

Dans le cadre d'une expérimentation conduite sur trois territoires de l'académie de Besançon, et impulsée par le ministère de l'éducation nationale, le référent RH de proximité, a pour mission de :

1. Vis-à-vis de l'ensemble des personnels
  - Accueillir et accompagner les demandes d'évolutions de carrière et d'activités, internes ou externes à l'éducation nationale
  - Satisfaire des besoins d'écoute de personnels rencontrant des difficultés et les orienter, au besoin, vers les personnels et services spécialisés relevant du pôle RH du rectorat ou de la DSDEN : médecin de prévention, assistant social en charge des personnels, services de gestion, conseillers mobilité carrière, correspondant handicap, dispositif PARADE
  - Identifier des besoins de formation, voire participer à des actions de formation ou d'information au niveau du réseau

## 2. Vis-à-vis des personnels d'encadrement du réseau

- Les aider et les conseiller dans l'exercice de la fonction managériale et dans le traitement de situations RH

## 3. Dans le cadre d'un réseau de partenaires identifiés au sein du bassin d'emploi (établissements scolaires, autres administrations, Pôle emploi, employeurs du secteur privé...)

- Repérer des ressources contractuelles pour satisfaire des besoins de recrutement, notamment de personnels enseignants ; apporter des solutions concrètes concernant l'installation de ces personnels
- Repérer des lieux d'accueil potentiels pour des personnels de l'éducation nationale en transition professionnelle ou se préparant à une telle évolution : suivi des personnels en postes adaptés, en reclassement

### **Compétences :**

- Connaissance de l'environnement institutionnel de l'éducation nationale et des autres administrations
- Connaissances des règles juridiques et des procédures applicables à la gestion des personnels de l'éducation nationale
- Capacité d'analyse ; capacité à percevoir les enjeux d'une situation
- Conduite d'entretien ; écoute ; empathie
- Capacité à partager un diagnostic, à conseiller, à convaincre
- Capacité à rendre compte
- Capacité à tisser des relations avec des partenaires extérieurs et des services internes à l'EN
- Respect de la confidentialité et de la déontologie applicable à la fonction
- Capacité à travailler en autonomie

### **Régime indemnitaire :**

En cas de recrutement d'un cadre administratif, sera versée une IFSE correspondant au groupe 2 (montant nominal de 650 euros mensuels).

Dans tous les cas, le taux versé sera déterminé au regard de la situation, du profil et du parcours du candidat retenu.

### **Personne à contacter :**

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines de l'académie de Besançon

Téléphone : 03 81 65 47 62

Mail : [ce.drh@ac-besancon.fr](mailto:ce.drh@ac-besancon.fr)

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent être adressés par la voie hiérarchique pour le 5 juin 2019, dernier délai.